



Tout à l'égout en lotissement

Par Visiteur

La communauté urbaine effectue les travaux d'assainissement au bas de la voie privative de notre lotissement. Entre colotis nous devons effectuer les travaux pour ouvrir notre voie afin de nous raccorder. Nous sommes 6 colotis et entre le raccordement et la dernière villa, nous devrions ouvrir la route sur 150 mètres environ. Comment pourra se faire la répartition des frais?

Par Visiteur

Bonjour,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires. Avez-vous contacté la mairie de votre commune?

Cordialement